

LAVAL Sans faim!





Contexte et démarche d'élaboration du plan d'action

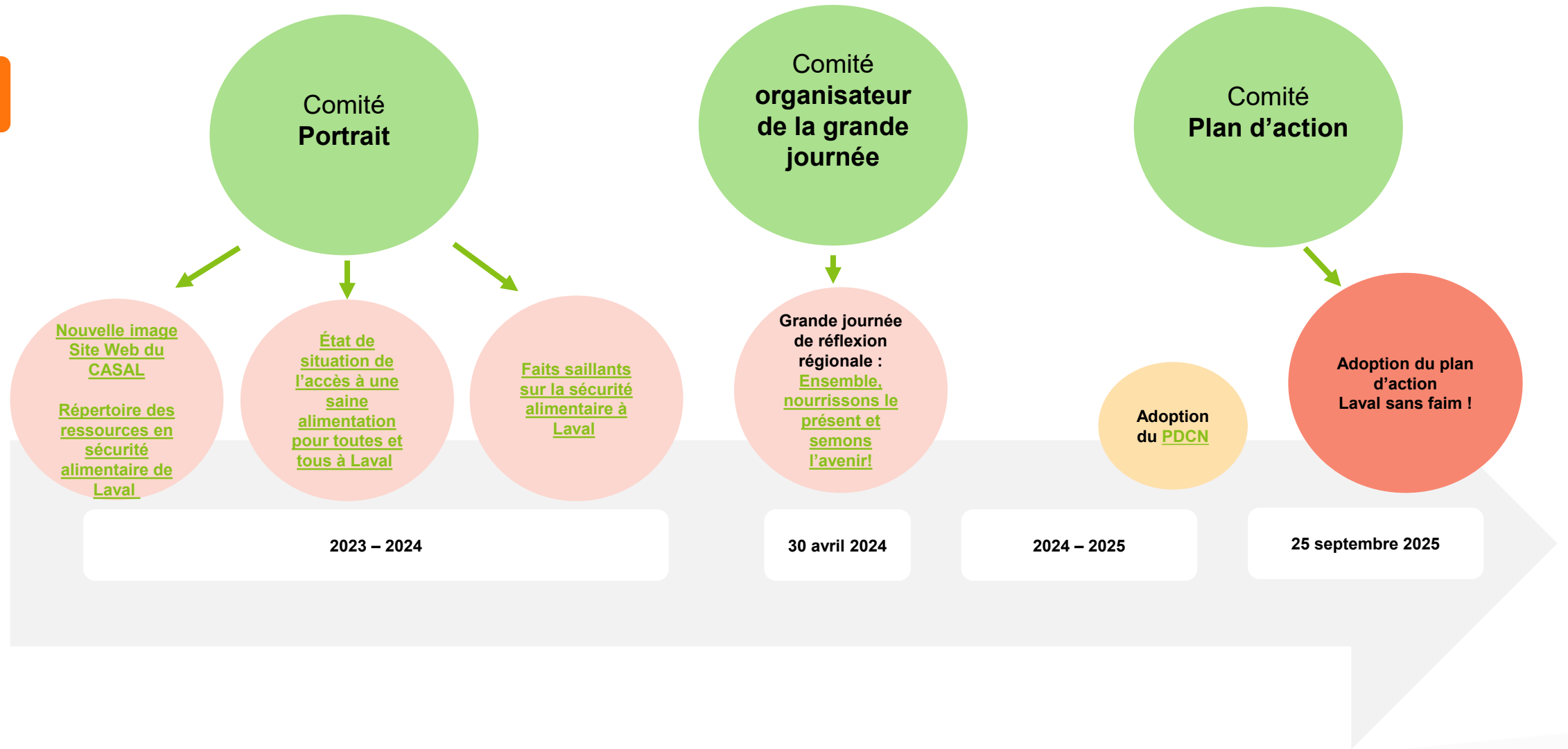
Selon le [Bilan-Faim 2025](#), le nombre de personnes aidées chaque mois, en dépannage alimentaire à Laval, a explosé de 54,7 % par rapport à 2024; une hausse fulgurante qui confirme l'urgence d'agir via le plan d'action du [Comité d'action en sécurité alimentaire de Laval \(CASAL\)](#) contre l'insécurité alimentaire.

Le plan d'action *Laval sans faim !* est né d'une mobilisation collective portée par le CASAL, réunissant les actrices et acteurs du territoire autour d'une vision commune: « Mobiliser les acteurs multiréseaux de l'écosystème lavallois pour, ensemble, assurer une sécurité alimentaire régionale innovante, inclusive et résiliente. »

Issu d'un processus de co-construction ancré dans la réalité lavalloise, ce plan s'appuie sur deux documents clés – [L'État de situation](#) et [Faits saillants sur la sécurité alimentaire](#) – et sur [une grande journée de réflexion](#) tenue au printemps 2024. Ensemble, ces travaux ont permis de brosser un portrait clair des enjeux et de faire émerger des pistes d'action concrètes.

Souple et évolutif, ce plan propose de se doter d'une feuille de route annuelle pour soutenir les priorités des milieux et saisir les opportunités.

Il incarne une volonté collective: bâtir un Laval plus équitable, plus solidaire – un Laval sans faim.



Nos sincères remerciements aux membres du Comité plan d'action pour la rédaction de ce document

Apparition de gauche à droite sur l'image :

Hélène Prévost, Pastorale sociale de l'ouest de Laval

Jacinthe Patoine, Centre de bénévolat et moisson Laval

Julie Pagé, Centre intégré de santé et de services sociaux de Laval

Samira Benaïssa, Concertation Forme ta vie

Laurence Tessier-Dansereau, Ville de Laval

El Hadji Diaw, Centre intégré de santé et de services sociaux de Laval

Marie-Josée Leblond, Groupe Promo-Santé Laval

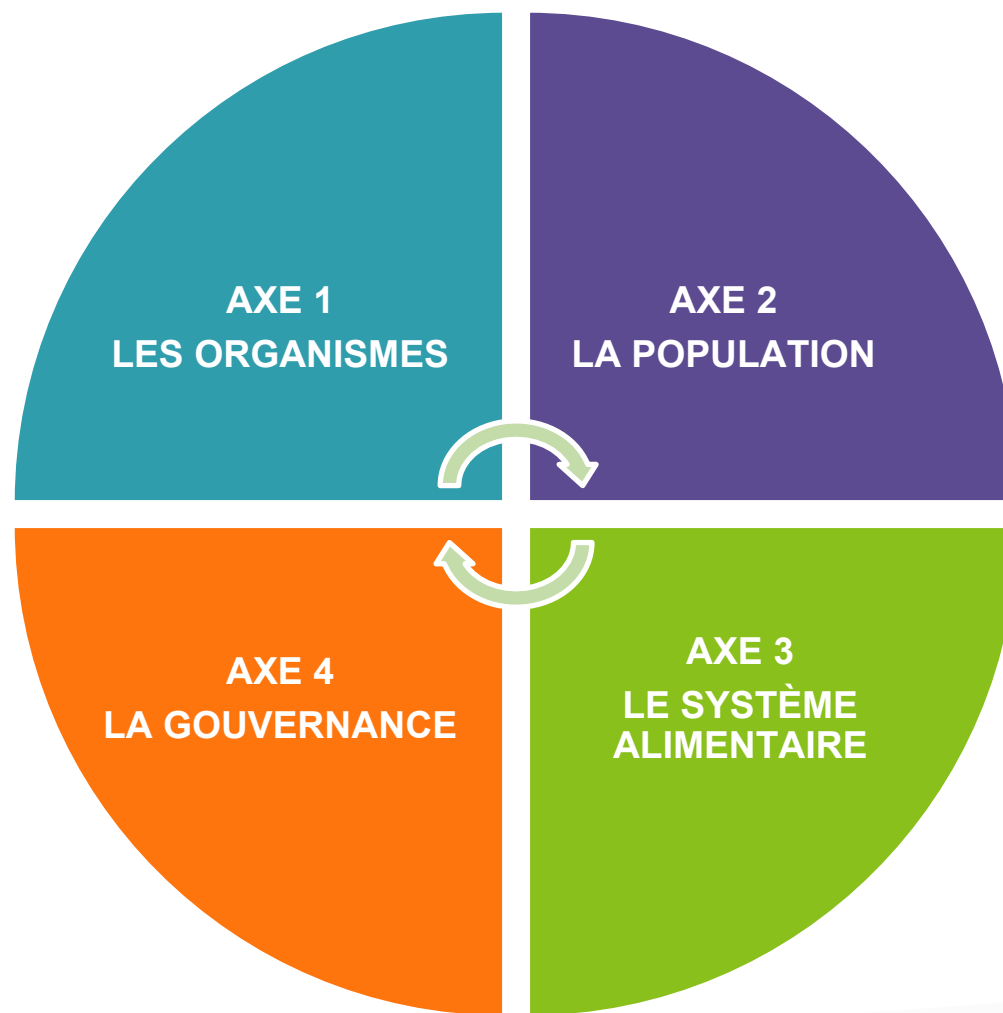
Marie-Michelle Beaucage, Au Panier

Diane Grenier, Centre intégré de santé et de services sociaux de Laval

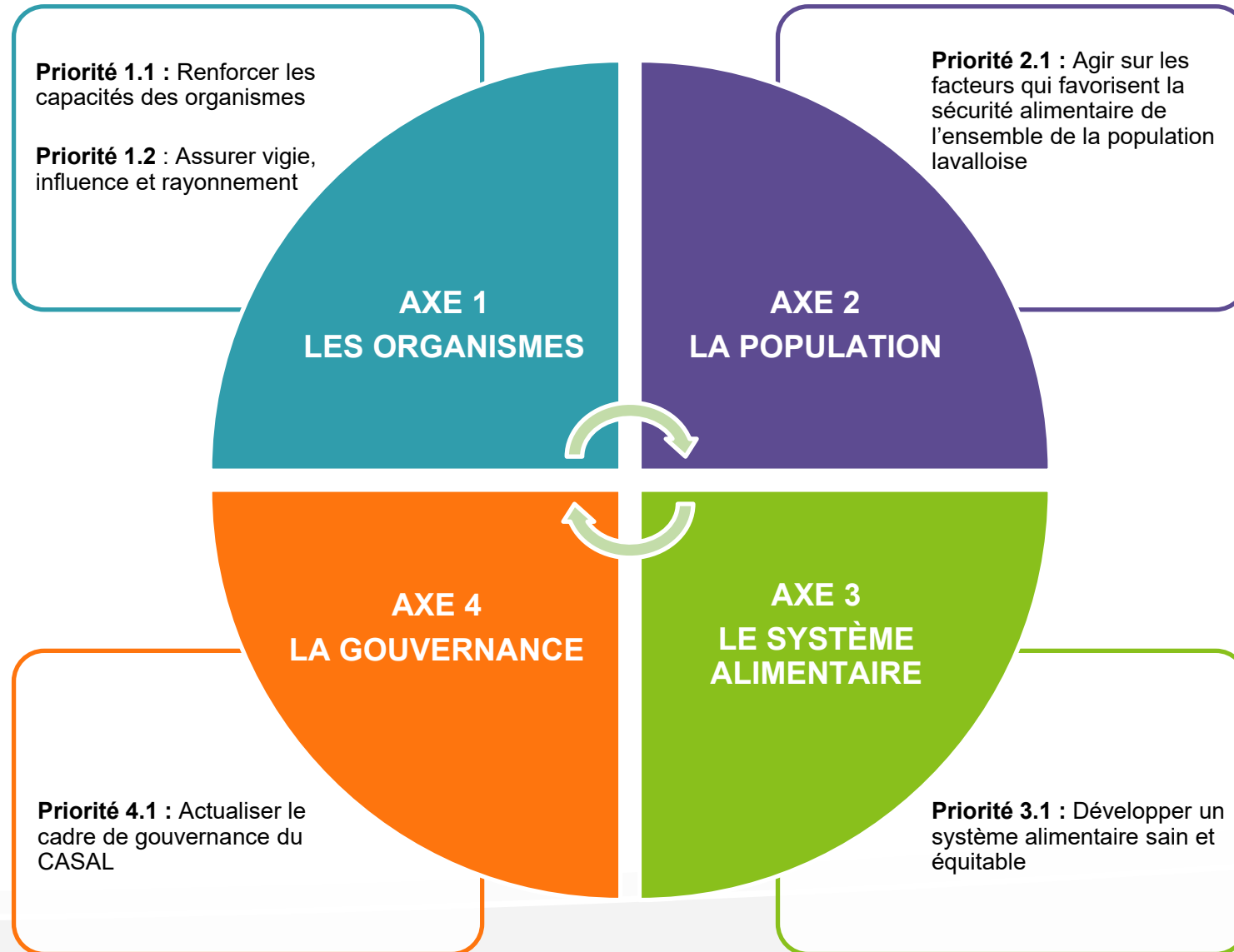




Les AXES



Les AXES et les PRIORITÉS





Priorité 1.1 : Renforcer les capacités des organismes

Priorité 1.2 : Assurer vigie, influence et rayonnement

**AXE 1
LES ORGANISMES**



AXE 1 : LES ORGANISMES

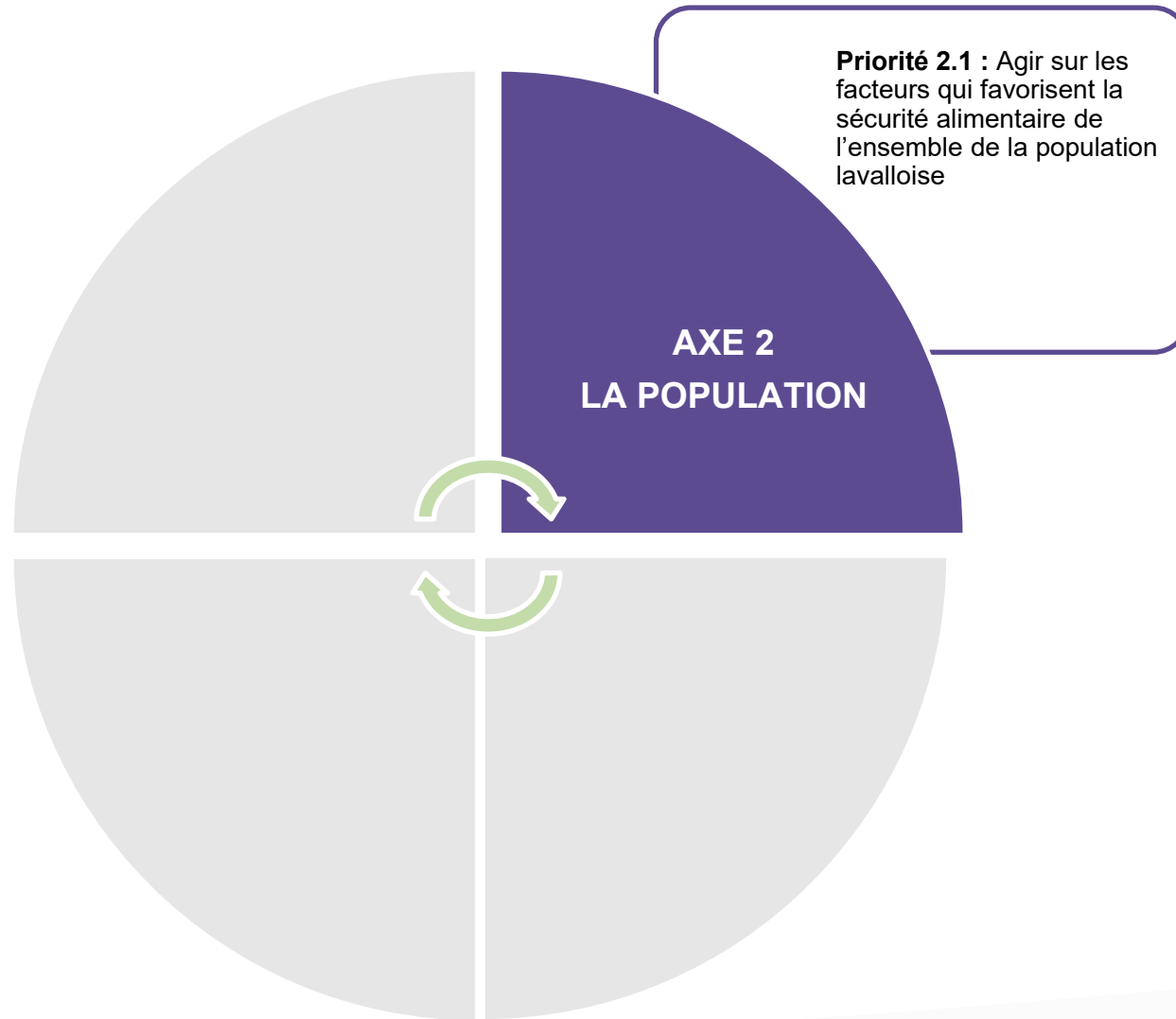
Priorité 1.1 : Renforcer les capacités des organismes

OBJECTIFS	ACTIONS	RÉSULTATS ATTENDUS
1.1.1 Développer une culture d'apprentissage et de partage des connaissances au sein du CASAL	<ul style="list-style-type: none"> a) Inviter les membres et les partenaires du CASAL à partager leurs expériences, leurs défis et leurs meilleures pratiques b) S'informer sur les études menées dans la région et y participer, le cas échéant c) Développer le partage d'expertise entre les paliers local et régional d) Organiser des rencontres thématiques 	<ul style="list-style-type: none"> • Un point statutaire aux rencontres régulières du CASAL permet le partage d'expériences et d'informations stratégiques entre les membres et les partenaires, ainsi que le suivi des études menées sur le territoire • Des personnes représentantes des concertations locales participent aux rencontres régulières et assurent la transmission d'informations entre le CASAL et le local • Des mécanismes formels de transmission de l'information et de partage d'expertise sont développés entre les paliers local et régional • Des activités thématiques sont organisées en fonction des besoins et des enjeux prioritaires de la région
1.1.2 Soutenir la mise en place d'activités de mutualisation	<ul style="list-style-type: none"> a) Organiser des moments d'échange et de formation sur la mutualisation b) Inventorier les outils de mutualisation en regard des conditions gagnantes de partenariat c) Identifier les principaux enjeux et les opportunités d'actions concrètes 	<ul style="list-style-type: none"> • Des moments d'échange ou de formation sur la mutualisation sont organisés • Un inventaire des outils de mutualisation est réalisé et mis à la disposition des organismes du territoire • Diverses activités de mutualisation sont identifiées, soutenues et réalisées en fonction des enjeux prioritaires et des opportunités
1.1.3 Soutenir les organismes afin de saisir les différentes opportunités de financement	<ul style="list-style-type: none"> a) Assurer la veille des opportunités de financement et relayer les informations 	<ul style="list-style-type: none"> • Une veille active des subventions et des autres opportunités de financement est effectuée • L'information est relayée aux organismes du territoire
1.1.4 Favoriser la résolution collective de problèmes	<ul style="list-style-type: none"> a) Organiser des rencontres stratégiques de recherche de solutions à des enjeux soulevés sur le terrain 	<ul style="list-style-type: none"> • Au besoin, des rencontres stratégiques ou de gestion de crise sont organisées rapidement

AXE 1 : LES ORGANISMES

Priorité 1.2 : Assurer vigie, influence et rayonnement

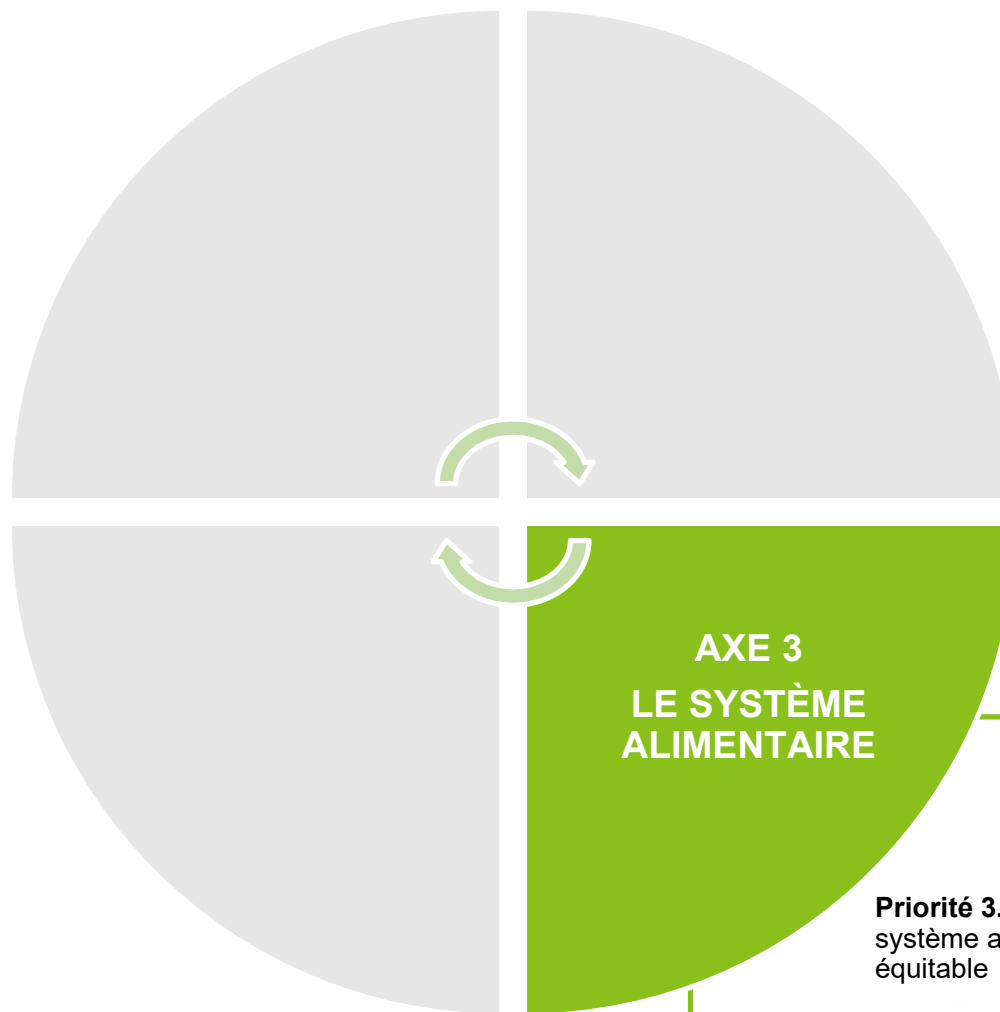
OBJECTIFS	ACTIONS	RÉSULTATS ATTENDUS
1.2.1 Établir des stratégies de communication	a) Élaborer un plan de communication, incluant entre autres ces objectifs spécifiques : <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Développer des partenariats avec les médias pour faire rayonner nos initiatives <input type="checkbox"/> Solliciter la contribution et la participation, lorsque pertinent, des services des communications des institutions membres du CASAL <input type="checkbox"/> Amplifier la portée de nos actions à travers une utilisation optimale de nos médias sociaux <input type="checkbox"/> Mettre à jour annuellement le Répertoire des ressources en sécurité alimentaire de Laval et le faire connaître pour faciliter le référencement <input type="checkbox"/> Faire connaître les offres de formation 	<ul style="list-style-type: none"> ● Le plan de communication est réalisé et permet notamment l'atteinte des objectifs spécifiques ● Les publics cibles et les outils de communication sont identifiés ● Le Répertoire des ressources en sécurité alimentaire de Laval est mis à jour annuellement ● Les membres participent à la création et au partage des divers contenus selon les stratégies établies par le plan
1.2.2 Assurer une vigie des études et des chantiers à l'échelle du pays et collaborer à des projets régionaux, interrégionaux ou nationaux, si pertinent	a) Diffuser les informations stratégiques b) Identifier les actions en cohérence avec la mission du CASAL et y participer c) Appuyer les initiatives jugées pertinentes	<ul style="list-style-type: none"> ● Une veille des études, des chantiers nationaux et des projets inspirants des autres régions est effectuée ● L'information est partagée aux organismes du territoire via une plateforme appropriée ● Des présentations, des formations ou des activités de maillage sont réalisées avec des organisations d'autres régions ou des organisations nationales ● Un mécanisme permettant aux membres d'appuyer diverses initiatives est développé
1.2.3 Assurer un rôle de vigie et d'influence auprès des décideurs	a) Conscientiser les décideurs à l'état de situation lavallois, aux facteurs de protection et aux causes et conséquences de l'insécurité alimentaire, notamment sur le système de santé	<ul style="list-style-type: none"> ● Les données disponibles sont vulgarisées et diffusées ● Différentes stratégies sont développées afin de conscientiser les décideurs



AXE 2 : LA POPULATION

Priorité 2.1 : Agir sur les facteurs qui favorisent la sécurité alimentaire de l'ensemble de la population lavalloise

OBJECTIFS	ACTIONS	RÉSULTATS ATTENDUS
2.1.1 Soutenir les projets qui améliorent l'accessibilité physique et économique à une saine alimentation	<p>a) Participer à la recherche de solutions en vue de réduire les barrières d'accès aux services d'aide et d'autonomie alimentaire</p> <p>b) Contribuer à la recherche de moyens pour augmenter la présence de commerces ou d'initiatives proposant des produits sains et abordables dans les déserts, les marais et les mirages alimentaires</p> <p>c) Soutenir des initiatives visant à offrir une saine alimentation auprès des milieux prioritaires et des populations plus à risque de vivre l'insécurité alimentaire</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Une recension des principales barrières d'accès aux services d'aide et d'autonomie alimentaire est réalisée dans les six secteurs d'aménagement avec la complicité des concertations locales • Divers constats sur les zones d'intervention prioritaires sont dégagés et des solutions sont élaborées • Une augmentation des mesures favorisant l'accessibilité des services d'aide et d'autonomie alimentaires est observée dans les zones d'intervention prioritaires • L'identification des principaux déserts, marais et mirages alimentaires au sein des six secteurs est réalisée • Le déploiement de commerces ou d'initiatives en saine alimentation au sein des déserts, des marais et des mirages alimentaires est appuyé • L'équité territoriale en matière d'alimentation est accrue • Des initiatives auprès des publics cibles prioritaires sont soutenues
2.1.2 Soutenir les activités visant à améliorer la littératie alimentaire	<p>a) Favoriser la réalisation d'activités permettant le développement de compétences et d'habiletés alimentaires auprès de l'ensemble de la population et de l'ensemble des milieux</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Les initiatives de littératie alimentaire permettant un rehaussement des compétences sont soutenues et réalisées
2.1.3 Encourager la réduction du gaspillage alimentaire	<p>a) Favoriser la réalisation d'activités permettant la réduction du gaspillage alimentaire auprès de l'ensemble de la population lavalloise</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Les initiatives ou activités permettant la réduction du gaspillage alimentaire sont soutenues et réalisées



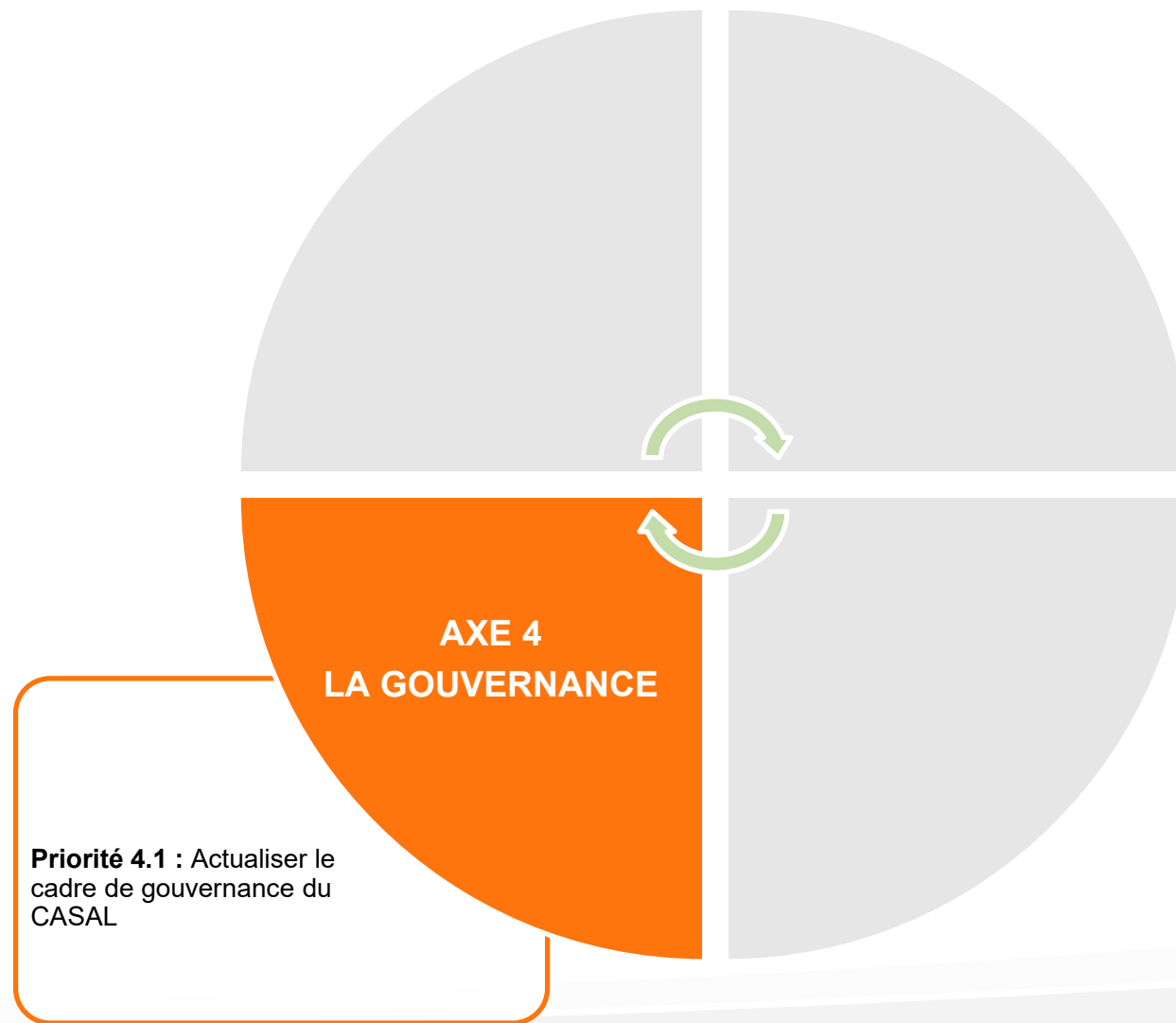
**AXE 3
LE SYSTÈME
ALIMENTAIRE**

Priorité 3.1 : Développer un système alimentaire sain et équitable

AXE 3 : LE SYSTÈME ALIMENTAIRE

Priorité 3.1 : Développer un système alimentaire sain et équitable

OBJECTIFS	ACTIONS	RÉSULTATS ATTENDUS
3.1.1 Développer une meilleure compréhension de l'écosystème alimentaire lavallois	<p>a) Mieux connaître les démarches agroalimentaires en cours dans la région et informer les actrices et acteurs de l'écosystème alimentaire</p> <p>b) Créer, à des moments opportuns, des espaces de rencontre et de collaboration entre les parties prenantes de l'écosystème alimentaire</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Des présentations et divers outils sont élaborés • Des rencontres de maillage sont organisées entre les parties prenantes de l'écosystème alimentaire lavallois
3.1.2 Participer au système alimentaire territorial (SAT)	<p>a) Contribuer à la mise en œuvre du Plan de développement d'une communauté nourricière (PDCN) et à l'élaboration de son cadre de gouvernance</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Le CASAL est reconnu comme un acteur incontournable pour la mise en œuvre du PDCN • Une délégation de membres du CASAL participe aux travaux sur la gouvernance alimentaire régionale
3.1.3 Soutenir des projets d'agriculture durable destinés à améliorer la sécurité alimentaire	<p>a) Favoriser les partenariats avec des organismes ou des projets communautaires agricoles axés sur une agriculture durable</p> <p>b) Appuyer la consolidation et le déploiement d'initiatives d'agriculture urbaine ou autres qui favorisent l'acquisition de compétences, l'autonomisation et l'engagement communautaire</p> <p>c) Soutenir des initiatives d'agriculture durable, notamment les circuits courts au sein des quartiers et du territoire, qui profitent aux personnes en situation d'insécurité alimentaire</p>	<ul style="list-style-type: none"> • De nouveaux partenariats sont créés et permettent le déploiement de projets d'agriculture durable • Des initiatives sont consolidées et déployées au sein des quartiers favorisant l'acquisition de compétences, l'engagement communautaire et le développement de l'autonomie alimentaire
3.1.4 Favoriser les maillages entre les milieux communautaire, agricole et entrepreneurial, afin de soutenir des initiatives de réduction de pertes alimentaires au bénéfice de la population	<p>a) Appuyer les projets qui visent la réduction du gaspillage alimentaire par la récupération, la transformation et la redistribution des surplus, des invendus et des produits maraîchers déclassés</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Les initiatives visant la réduction du gaspillage alimentaire sont appuyées • Des visites entre les groupes sont organisées par le CASAL, favorisant le maillage entre ceux-ci
3.1.5 Favoriser la consommation d'aliments lavallois et québécois	<p>a) Mettre en place des initiatives permettant d'améliorer la connaissance et l'utilisation des aliments locaux par l'ensemble de la population</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Divers outils sont créés ou relayés par le CASAL, améliorant la connaissance et l'utilisation des produits locaux par la population lavalloise
3.1.6 Développer les collaborations intersectorielles et multiréseaux	<p>a) Faciliter les ponts entre les comités et les organisations de la région</p> <p>b) Développer des liens avec les producteurs</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Les collaborations avec les autres regroupements sont fluides et harmonieuses • Les liens avec les producteurs sont accrus



AXE 4 : LA GOUVERNANCE

Priorité 4.1 : Actualiser le cadre de gouvernance du CASAL

OBJECTIFS	ACTIONS	RÉSULTATS ATTENDUS
4.1.1 Revoir le cadre de fonctionnement du CASAL	<p>a) Revoir ou clarifier :</p> <ul style="list-style-type: none"><input type="checkbox"/> Le niveau d'intervention du CASAL<input type="checkbox"/> Les rôles et les responsabilités des parties prenantes<input type="checkbox"/> Le mode de prise de décision<input type="checkbox"/> Les modalités de représentation<input type="checkbox"/> La composition et les règles d'adhésion <p>b) Analyser la pertinence de créer des catégories de membres pour faciliter la prise de décision</p> <p>c) Évaluer la faisabilité d'embaucher une ressource humaine pour accompagner la réalisation de certaines actions du plan</p>	<ul style="list-style-type: none">• Un nouveau cadre de fonctionnement est élaboré, facilitant une meilleure compréhension régionale du rôle du CASAL• Le nouveau cadre de fonctionnement permet le renforcement du sentiment d'appartenance à la concertation et du pouvoir d'agir du CASAL